

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2026

L'An deux mil vingt-six, le neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

Date de convocation : 02/07/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 15

ÉTAIENT PRÉSENTS : MARQUIER Rozenn, DELAPIERRE Mathieu, BERNARD Alexia, FÉVRIER Sabrina, SALMON Valérie, NAVEAU Frédéric, BRUNET Stéphane, BLOSSIER Jean-Bernard, SERRE Geoffrey

ABSENT : TELLIER Frédérique donne pouvoir à Rozenn MARQUIER, LUZU Mickaël donne pouvoir à Mathieu DELAPIERRE, LUZU Isabelle donne pouvoir à Sabrina FÉVRIER, CHARTIER Mathias donne pouvoir à Geoffrey SERRE, RENARD Fanny donne pouvoir à Alexia BERNARD

Secrétaire de séance : Madame BEAUCHAINE Céline, secrétaire générale de mairie, nommée par le Conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

1- Subventions 2026 aux associations

Comme chaque année, les associations déposent en mairie, via un document CERFA leur dossier de demande de subventions. A date, 6 associations ont déposées une demande. Ainsi, les 7 autres associations ont été relancées par téléphone. La commission associations se réunira durant l'été pour étudier l'éligibilité des dossiers et attribuera les montants de subventions. Ce point sera mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 septembre prochain.

2- Demande de réservation du gymnase pour les 50 ans du club de Crissé

Délibération n°040-2026

En 2021, les deux clubs de foot de Rouez et Crissé ont fusionné pour donner naissance au club du FC Rouez-Crissé. L'équipe B joue les dimanches à Crissé et l'équipe A à Rouez.

En 2027, ce seront les 50 ans du club de foot de Crissé. Le club de Rouez a fêté ses 50 ans dans le gymnase de Rouez en 2024.

Les dirigeants du FC Rouez-Crissé nous demande la réservation du gymnase pour organiser cette manifestation le samedi 19 juin 2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le FC Rouez-Crissé à organiser ce 50^{ème} anniversaire dans le gymnase de Rouez,

DEMANDE aux organisateurs à ce que la salle soit disponible dès le lundi 21 juin à 12h00 pour que les activités des associations, école puissent se dérouler,

DEMANDE à ce que le ménage (aire de jeux, sanitaires, douches, les extérieurs...) soit pris en charge par l'association et réalisé avec une autolaveuse,

DEMANDE à ce qu'un dossier soit remis à la mairie 5 mois avant le début de la manifestation dans le cadre du respect des règles de sécurité (plan de table, sécurité, emplacement buvette, effectifs bénévoles, nombre d'invités...)

PRÉCISE qu'un état des lieux ainsi qu'un contrat seront établis et qu'une caution sera demandée

CHARGE le maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

3- Edition du livre « Les moissons de la guerre – Rouez 1914-1918, chronique d'un village sarthois ».

Délibération n°041-2026

Eric JAMET, éditeur installé en Sarthe depuis 35 ans, va publier prochainement l'ouvrage de Jacques Nicolaus intitulé « *Les moissons de la guerre – Rouez 1914-1918, chronique d'un village sarthois* ».

L'auteur a réalisé un travail très complet sur cette période de l'histoire. Il nous donne de multiples informations sur les soldats du village, sur la vie quotidienne des habitantes et habitants.

Le grand format du livre (160 x 240) permet de présenter une iconographie abondante (41 illustrations en couleur, 38 en noir et blanc), des cartes et des tableaux. En 244 pages, à travers quatre grands chapitres (*Comment se préparer à « l'inévitable ? », Continuer à vivre en s'adaptant, Tenir et résister, La guerre a changé les Rouéziens*), Jacques Nicolaus aborde toutes les facettes de cette terrible guerre. En annexe le lecteur trouvera les précieux tableaux récapitulatifs des mobilisés, un glossaire, une bibliographie et une filmographie, ainsi qu'un index des noms et des lieux cités.

L'édition de cet ouvrage à 300 exemplaires va coûter 3 000 € (2 000 € pour l'impression, 1 000 € pour la mise en page), soit 10 € l'exemplaire. A cela s'ajoute les frais d'envoi 7,15 €, les droits d'auteur, et autres charges. Le prix de vente serait fixé autour de 20,00€.

L'éditeur demande s'il est envisageable d'obtenir une aide de la municipalité sous la forme d'un préachat de 100 ouvrages. En ce cas, naturellement, nous mentionnerons dans le livre que ce dernier est publié avec votre concours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE l'achat de 50 ouvrages pour soutenir l'édition de ce livre,

DÉCIDE que ces ouvrages pourront entre autres être des cadeaux de bienvenue lors de réception officielle et autres événements.

CHARGE le maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

4- Installation d'une pédicure - podologue

Délibération n°042-2026

Le 12 juin dernier, nous avons rencontré Mme Sarah BOUVIER, pédicure – podologue, intéressée par le cabinet situé 1bis rue de l'abbaye.

Cette dernière a visité les locaux et nous a fait part de sa candidature écrite le 30 juin 2026. Une ouverture serait envisagée au cours du mois de février 2027.

Afin que ce local puisse répondre aux besoins de l'activité, quelques aménagements seront nécessaires :

- la création d'une verrière au fond de la pièce afin d'y aménager son espace atelier.
- l'installation de stores ainsi que d'un système occultant pour la vitrine, afin de garantir la confidentialité des patients ;
- l'ajout de prises électriques, dont l'emplacement pourra être défini ultérieurement en fonction de l'aménagement du cabinet ;
- la création d'un point d'eau, indispensable à l'exercice professionnel

Une rencontre avec M. MARDINLI, ostéopathe situé dans le cabinet paramédical, a eu lieu dans le cadre de l'installation de cette nouvelle activité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la candidature de Mme Sarah BOUVIER,

VALIDE que le loyer et les charges seront identiques à l'installation précédente,

DÉCIDE que les travaux électriques, d'eau seront à la charge de la mairie et les autres travaux (verrière, stores) seront à la charge du preneur,

CHARGE le maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

5- Inauguration du monument aux morts

Le nouveau monument aux morts étant terminé, l'association Mémoire de Rouez, l'association AFN-UNC et le conseil municipal, souhaitent que cet édifice soit inauguré.

Prévu initialement le 5 septembre et au regard du délai court avec les congés d'été, il a été décidé de faire cette inauguration le samedi 31 octobre 2026 à 10h30.

La commission communication sera en charge des invitations (confection du carton d'invitation, envoi...).

La commission cérémonie sera en charge de l'organisation de cette cérémonie.

Une réunion préparatoire avec les associations Mémoire de Rouez et AFN-UNC est prévue le jeudi 10 septembre 2026 à 20h00 à la mairie. La commission cérémonie se chargera d'en informer les deux associations.

6- Créances éteintes – admissions en non-valeur – compte 6542

Délibération n°043-2026

Le Maire présente au Conseil municipal l'état des présentations et admissions en non-valeur du budget principal.

Le comptable public – Service de Gestion Comptable de Conlie – n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état, en raison des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : 8 269,38€

Nature juridique	Exercice	Imputation budgétaire	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2025	752	1 200 €	Clôture insuffisante
Société	2025	752	1 200 €	Clôture insuffisante
Particulier	2025	70878	5 869.38 €	Clôture insuffisante

Vu la loi du 21 février 2022 et notamment son article 173,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

NE VALIDE PAS l'admission en non-valeur présentée par le SGC de Conlie pour un montant total de 8 269,38 €

Votants : 15	Pour : 0	Contre : 15	Abstention : 0
--------------	----------	-------------	----------------

7- Créances éteintes – admissions en non-valeur – compte 6541

Délibération n°044-2026

Le Maire présente au Conseil municipal l'état des présentations et admissions en non-valeur du budget principal.

Le comptable public – Service de Gestion Comptable de Conlie – n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état, en raison des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : 250,00€

Nature juridique	Exercice	Imputation budgétaire	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2022	70878	250 €	Poursuite sans effet

Vu la loi du 21 février 2022 et notamment son article 173,
Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
NE VALIDE PAS l'admission en non-valeur présentée par le SGC de Conlie pour un montant total de 250,00 €

Votants : 15	Pour : 0	Contre : 15	Abstention : 0
--------------	----------	-------------	----------------

8- Inspection sanitaire cantine

La DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) est venue le 05/05/2026 à la cantine de Rouez pour effectuer une inspection inopinée des locaux et de l'activité.
L'ensemble des documents, protocole sanitaire, relevés de températures, nettoyage des locaux, des appareils, la traçabilité des produits, a été passé en revue.
A l'issue de l'évaluation globale de l'inspection, la maîtrise des risques est jugée satisfaisante, ainsi que le fonctionnement global de l'établissement.

9- Recensement de la population

La commune va réaliser en 2027 le recensement des habitants de la commune ; cette enquête se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.

10- Candidature « ma région virtuose 2027 »

Dans le cadre de sa politique culturelle qui a notamment pour ambition de favoriser l'accès du public le plus large possible à toutes les formes d'expression artistique, la Région des Pays de la Loire organise chaque année l'événement régional Ma Région Virtuose.
Avec pour objectif d'amener l'excellence musicale auprès de tous les ligériens, Ma Région Virtuose propose des concerts dans les salles de villes partenaires, dans des scènes itinérantes sur l'ensemble du territoire et dans les lieux de la vie quotidienne.
La prochaine édition de Ma Région Virtuose se déroulera en janvier 2027 ; dans cette perspective, un appel à candidatures est lancé auprès des communes rurales du territoire pour recueillir les souhaits d'accueil d'une scène itinérante. La commune de Rouez s'est portée candidate pour l'accueil de la scène itinérante au 10 allée des sports. La désignation des communes retenues aura lieu au 2^{ème} semestre 2026 par l'assemblée délibérante.

11- Sensibilisation à l'autopartage

Le 26 juin dernier, M. CORBEAU a rencontré le Maire pour lui exposer un projet relatif à l'autopartage mise en place sur notre commune.
Dans le cadre d'une reconversion professionnelle dans le domaine de la conduite, M. CORDEAU souhaiterait faire une action de sensibilisation à l'autopartage à destination des administrés de notre commune qui servirait de support à la rédaction de son mémoire.
Cette action de sensibilisation aurait pour but d'expliquer le fonctionnement de la voiture, réaliser des séances de conduite sur un véhicule de conduite, expliquer le processus de réservation de la voiture et faire une action de prévention sur les restrictions de prise de médicaments sur la conduite.
M. CORBEAU et M. Le Maire ont échangé de ce projet avec le Pays de Mans, ce dernier ayant validé l'action. L'action de sensibilisation pourrait être programmée courant septembre 2026.

12- Animaux errants – construction d'un chenil

Nous sommes de plus en plus confrontés à des signalements pour des divagations de chiens sur la voie publique. Dans ce cadre, M. Le Maire souhaite pouvoir construire un lieu d'accueil sur la commune (chenil à deux box), afin de pouvoir y accueillir les chiens errants, en attendant que les propriétaires se manifestent. La commission travaux va se réunir pour prendre en considération cette faisabilité.

13- Commission travaux du 30/06/2026

La commission travaux s'est réunie le 30 juin dernier.

En résumé, voici les sujets qui ont été abordés :

ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement réalisé il y a deux ans a mis en évidence :

- des réseaux vieillissants (1985),
 - l'arrivée de trop d'eaux claires à la lagune
 - un réseau unitaire rue de la Vègre, etc
- Suite au rendez-vous avec SAFEGE, prévoir :
- Appel d'offre dégrilleur automatique,
 - Remise à la cote des ouvrages d'entrée et sortie de la lagune,
 - Rue de la Vègre à passer en réseau séparatif,
 - Réparation de certains tronçons réseaux (étancher)
 - Prétendre à subvention Agence de l'eau, DETR...

VOIRIE

Travaux de débernage, fossés et revêtement prévus cette année :

- Route du Beudray
- La Lande
- Chemin du Houx
- Abris bus

Travaux divers :

- Chemin de la Volerie
- Réfection regards trottoir rue de l'Abbaye, avaloir rue de la Vègre, cour de l'école,
- Busage LD Coulonge . Rdv 8 juillet avec la DDT sur site

SIGNALISATION

A prévoir :

- Devis pour barrières urbaines à poser sur trottoirs côté école maternelle
- Panneaux + Arrêté La Pommeraie, Les Landes

BATIMENTS

a) Eglise

Travaux du chéneau de l'église réalisés semaine 26 par les entreprises LEMEE-EVRAD pour la charpente et l'entreprise RENARD pour la maçonnerie.

Travaux complémentaires : Reprise charpente + noue

Remplacement d'un spot

b) Salle du conseil

Travaux à prévoir à partir du 21 septembre 2026

Voir pour structure monument aux morts à transférer au cimetière

c) Bar restaurant

Remplacement du carrelage de la cuisine travaux à prévoir en septembre

Devis à réaliser auprès d'Atout Carreaux et Blondeau carrelage

d) MAM

Suite à visite du bâtiment le 12 mai 2026 :

- Montage d'un store en pignon côté jardin en juin
- Raccordement électrique des persiennes par A. BRETON en juin

A prévoir :

- SILLE MENUISERIE : Habillage persiennes, marquise au-dessus porte côté jardin

- Plinthes des chambres : Devis SILLE MENUISERIES
- Robinet poussoir eau tiède salle de change par Mattéo DELION
- Porte de la cave à isoler pour protéger ballon d'eau chaude
- Vérifier gouttières côté entrée
- Enlever lierre sur mur en façade
- Vérifier exercice évacuation avec SDIS
- Taille des arbres dans la cour

e) Gymnase

A prévoir :

- Démontage monte escalier pendant l'été
- Demande de devis plafond suspendu bureau par Franck DUFOURD
- Supprimer néon étage par Anthony BRETON

f) Ecole

Projet climatisation ☐ Devis en cours par Mattéo DELION, contacter une entreprise pour avoir 2ème devis
Végétalisation de l'école : Travail du CMJ + dépôt d'un dossier auprès de CEREMA/CAUE

A prévoir :

- Remplacement éclairages salle des professeurs par Anthony BRETON
- Remplacement des rideaux salle des professeurs
- Travaux cabanon
- Faire passer SILLE MENUISERIES pour vérifier les ouvrants
- Séparation sanitaires garçons + Groom portes sanitaires par SILLE MENUISERIES
- Fuite WC petit + trop d'eau tiède par Mattéo DELION
- Entretien VMC par Mattéo DELION
- Solution fenêtres des maternel côté rue de l'Abbaye : Film sur fenêtre ?
- Trappe cave par entreprise PIOGER

g) Maison Carré

A prévoir :

- Relevé topo des terrains projet. Faire devis à INGERIF, GUILLERMINET
- Programmer rendez-vous avec PODELIA et SARTHE HABITAT

14- Commission bibliothèque du 03/06/2026

Suite à la dernière commission bibliothèque, une baisse de la fréquentation est mise en évidence.
Des nouvelles attractions vont être réfléchies, ainsi que la communication autour de ce service municipal.
La bibliothèque sera fermée 3 semaines au mois d'août.

15- Conseil d'école du 25/06/2026

Compte rendu en annexe

16- Point Fondation Le Grou

La commission d'attribution des logements de la fondation s'est réunie récemment. Après étude des dossiers, 18 logements ont été attribués sur les 20 en cours de construction.
7 logements ont été attribués à des administrés de la commune de Rouez : 100% des dossiers présentés par les habitants de la commune ont été retenus.

17- Questions diverses

- Lors du conseil communautaire du lundi 06/07/2026, il a été décidé de vendre aux porteurs de projet de « la scierie des bois debout » la parcelle du lot n° 1, cadastrée AI184, de la ZA de la Mardelle à Sille-le-Guillaume. La parcelle est d'une surface de 3356m². Le prix de vente est de 5€ HT viabilisé, soit un montant global de 16780€ HT et hors frais d'acquisition, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Lors d'une délibération n°30-2026 lors du conseil municipal du 28/04/2026, le conseil municipal avait fait une proposition aux porteurs de projet pour l'installation dans la ZA de la Perrière à Rouez d'une surface de 2615m² pour un prix de vente de 2,50m² non viabilisé, ce qui représentait un coût d'achat de 8029€ HT.

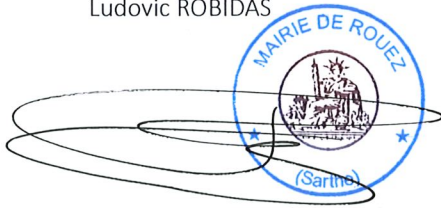
- Plan Communal de Sauvegarde : notre document devra être rédigé pour la fin d'année 2026.
- Départ de la directrice du centre loisirs. Dans le cadre de son remplacement, plusieurs scénarios de remplacement sont possibles :
 - o Réorganisation en interne
 - o Recrutement externe

La commission RH se réunira pour étudier les différentes propositions.

- Orages du jeudi 25 juin 2026 : des vents forts, ainsi que de fortes pluie ont balayé le secteur ouest de la commune de Rouez. Plusieurs administrés ont subi des dommages sur les habitations, granges, haies, véhicules, réseau internet, réseau électrique.
Suite à ces différents signalements, les assurances demandent aux administrés de faire remonter les dommages en mairie. Après réception de plusieurs dossiers, le Maire a fait une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
- Entretien du cimetière : afin d'améliorer la constance de l'entretien du cimetière, des outils et/ou matériels vont être envisagés. Une journée citoyenne va être étudiée par le Conseil Municipal Jeune.
- La prochaine réunion de conseil municipal est fixée le jeudi 17 septembre 2026 à 20h00

La séance est levée à 22h28

Le Maire,
Ludovic ROBIDAS



La secrétaire de séance,
Céline BEAUCHAINE



CONSEIL D'ÉCOLE n°3
Le jeudi 25 juin 2026

Participants :

Représentants de parents élus : Mme ROUGET, Mme HAMON, Mme ROSSIGNOL, Mme VASSILLIERE, Mme VERON, Mr TAUPIN

Les enseignantes : Mmes CHAUMONT, LUZU, FEURPRIER, LUZU-DUFOURD, JOSSE

Représentants de la mairie : Mme SALMON, Mr ROBIDAS, Mme BESNARD

Personnes invitées : Mme JOULAIN Rachel (périscolaire)

Personnes excusées : Mme LE MOULLAC (IEN), Mme Véron, Mr DUBOIS

Ordre du jour :

1- Pilotage pédagogique

- Bilan de la fin d'année : projets, sorties ...

Depuis le dernier conseil d'école qui s'est déroulé le jeudi 2 avril, les enfants ont participé aux sorties et projets suivants :

- Les élèves de maternelle ont participé à une rencontre sportive organisée par les conseillers pédagogiques, « Les p'tits bals » à Conlie. Les élèves avaient préparé en amont de la sortie plusieurs danses et comptines.
- Les élèves de cycles 1 et 2 ont fêté le 100^e jour d'école de cette année scolaire. Journée de partage entre les élèves.
- Les élèves des classes CP/CE2 et CM1/CM2 se sont rendus à Mamers pour une rencontre danse, organisée également par les conseillers pédagogiques d'EPS.
- Les maternelles et les élèves de cycle 2 ont visionné leur dernier film dans le cadre Ecole et Cinéma. (Car financé par la mairie, billets d'entrée financés par la coopérative)
- La classe orchestre de la cité scolaire Paul Scarron s'est déplacée à Rouez pour nous présenter leur travail.
- La classe des CM s'est rendue à Coulaines pour assister à un spectacle
- L'ensemble des élèves de l'école ont préparé un cadeau pour la fête des parents.
- Les élèves de maternelle et de cycle 2 ont visité le musée Robert TATIN à Cossé-le-Vivien.

Ils ont participé à un atelier d'art plastique et profité d'une visite avec une animatrice.

- Un éducateur du club de basket de Conlie est venu à l'école pour faire des séances pour chacune des classes de l'école pour la troisième année. Théoriquement les élèves devaient avoir 6 séances mais la canicule a empêché une à deux séances.
- Initialement les élèves devaient découvrir leur futur groupe classe ainsi que leur future maîtresse pendant la matinée « Je grandis ». Nous avons reporté cette matinée à la semaine prochaine, jeudi 2 juillet.
- Les élèves de cycle 2 devaient participer à une rencontre orientation à Conlie mais elle a été annulée à cause des fortes chaleurs. Théoriquement les élèves de CM pourront en profiter lundi 29 juin dans la forêt de Sillé-le-Guillaume. Finalement cette sortie a également été annulée par la circonscription à cause des fortes chaleurs.

- Présentation des projets pour l'an prochain

- Cycle piscine des élèves de la GS au CM2 : les élèves de la GS au CE2 auront une nouvelle fois leur cycle de 6 séances les vendredis après-midi à partir du 11 septembre 2026.

Les CM1/CM2 auront un cycle de 6 séances en mars/ avril 2027 les jeudis après-midi. L'école partagera le car et la piscine avec l'école de Crissé.

Pour rappel, les entrées piscine et les cars sont financés par la mairie.

Appel aux parents pour avoir de nouveaux parents agréés pour nous accompagner dans l'eau lors des séances.

- Ecole de la musique : Laïa Lopez interviendra auprès de l'ensemble des élèves les mardis matin du 22 septembre au 12 janvier 2027.

- Cycle vélo : peut-être au printemps, les enseignantes vont s'organiser.

- Jusque-là la municipalité finançait le car pour les 3 séances « Ecole et cinéma » pour chacun des cycles, soit entre 300 et 330 euros / an / cycle. Mais l'équipe enseignante aimerait changer les projets en allant voir des spectacles ... Est-ce que la mairie serait d'accord de nous réserver ce budget transport pour des sorties culturelles même si les classes ne vont pas au cinéma ?

→ La mairie valide la demande.

- Un animateur du Pays du Mans interviendrait sur la prévention des déchets pour l'ensemble des classes. L'idée serait de pouvoir ensuite partager les apports de cette intervention au

périscolaire et à la cantine. L'équipe enseignante rencontre l'animateur la semaine prochaine pour établir le projet.

- Projet classe transplantée : l'équipe enseignante a pour ambition de faire partir l'ensemble des élèves de l'école l'année prochaine. Les devis sont envoyés, les enseignantes attendent les retours. Un séjour de deux jours avec une nuit serait proposé pour les élèves de maternelle, un séjour de trois jours avec deux nuits seraient proposé pour les élèves de cycles 2 et 3. Le projet se porterait sur les Tipis de Brûlon. Ce lieu réduirait les coûts de transports et rentre parfaitement dans le prochain thème de l'année « Voyage autour du Monde ».

Devis car pour un séjour : 1 100 euros si le car emmène les valises des élèves, environ 300 euros si les élèves n'ont qu'un sac à dos. Le camion pourrait emmener l'ensemble des valises pour le transport des bagages.

2- Fonctionnement de l'école

- Répartition pour l'année scolaire 2026-2027

Classe	Enseignantes et adultes	Effectif par niveau	Total
PS/MS	Mme Jossé Nathanaëlle Atsem : Elise Poirier	PS : 12 MS : 13	25 élèves
GS/CE1	Mme Chaumont Angélique Atsem : Hélène Bost	GS : 16 CE1 : 8	24 élèves
CP/CE2	Mme Luzu Fantine Mme ? pour la décharge de direction	CP : 7 CE2 : 11	18 élèves
CM1/CM2	Mme Luzu-Dufourd Céline Mme ? pour le complément de temps partiel	CM1 : 11 CM2 : 9	20 élèves
Total des élèves de l'école			87 élèves

L'année prochaine, la classe de PS/MS ne pourra pas accueillir une nouvelle fois des élèves de TPS en cours d'année. La classe sera trop chargée pour pouvoir accueillir sereinement ces très jeunes élèves.

- Retour sur le climat scolaire

Durant la période 4 (mars/avril), les familles, le personnel de l'école, les enseignantes et les

élèves du CP au CM2 ont répondu à un questionnaire permettant d'évaluer le « climat scolaire » de notre école.

Fin mai, l'équipe enseignante a pu participer à une visioconférence pour avoir un retour sur l'ensemble du questionnaire pour avoir des pistes de travail. Cette enquête questionnait les participants sur 7 leviers d'action :

- la stratégie d'équipe
- la justice scolaire
- les pédagogies et la coopération
- la prévention des violences et du harcèlement
- la coéducation
- les pratiques partenariales
- la qualité de vie à l'école

Ont répondu au questionnaire :

- 47 élèves de cycles 2 et 3 confondus sur le matériel informatique de l'école.
- 60 parents ou autres
- 10 membres du personnel (enseignantes comprises)

Voici la synthèse rapportée à l'équipe enseignante

Synthèse de la restitution		
Les leviers d'action	Les points d'appui	Axes de travail possibles
Stratégie d'équipe	Une équipe plutôt stable qui apprécie ses conditions d'exercice du métier.	
Justice scolaire	Des règles bien connues. Une évaluation du travail perçue comme juste.	Réfléchir à la manière d'améliorer le sentiment de justice des punitions, notamment chez les filles.
Pédagogie et coopération		
Prévention des violences et du harcèlement	Des élèves qui se sentent en sécurité à l'école. 94% des élèves n'ont pas été ou peu exposés à la violence.	Réfléchir aux mises à l'écart (mécanismes, effets) et aider à leur prise en compte. Comment développer la confiance dans les adultes chez les élèves pour qui ce n'est pas encore le cas. Développer la prévention auprès des cycles 2, qui semblent plus exposés.

Co-éducation	Des parents qui font confiance à l'école. Une communication école-parents qui fonctionne.	Rendre explicites les attentes de l'école pour ce qui concerne le soutien des familles au travail de l'élève.
Qualité de vie	Elèves et personnels qui se sentent bien à l'école.	Réfléchir aux améliorations possibles à l'usage des toilettes.

Concernant les toilettes, dans la classe des CP/CE2 les garçons ont demandé s'il était possible d'avoir des séparations entre les urinoirs.

- Bilan financier de la coopérative scolaire

Depuis le 2 avril 2026.

Classe de neige

- Souvenirs : +383€
- Voyage : +50€
- Don enfance et montagne : + 775€

Bénéfices des photos scolaires : +553€

Dépenses diverses :

Pizza : - 535€

Ecole et cinéma : - 68,60€

Transport P'ti bal : -105€

Spectacle Coulaines : -270€

Au 30 juin 2026, le solde est de 2041,50€.

Le jus de pomme aura rapporté cette année 700€.

A venir d'ici le 1^{er} septembre 2026 : la recette des pizzas, don de l'APE pour la classe de neige et le bénéfice des étiquettes.

Dans la perspective des projets de classes transplantées, plusieurs actions seront proposées par l'équipe enseignante pour réduire les coûts des voyages, au profit de la coopérative scolaire :

- Vente de crêpes à l'assemblée de Rouez, le dimanche 19 juillet : nous encourageons les élèves et parents présents à venir nous aider sur le stand.
- Nous allons renouveler notre demande auprès de l'ONF pour participer à la glandée
- Vente de crêpes dans le super U de Saint Rémy de Sille le samedi 17 octobre 2026, le magasin offre à l'école 40 litres de pâte à crêpes pour l'occasion. Nous aurons également besoin de monde pour aider les maîtresses.
- Nous espérons pouvoir renouveler le jus de pomme également. Nous remercions sincèrement notre boulanger d'avoir accepté de vendre le jus de pommes de l'école. Les ventes sont bien plus efficaces depuis que nous faisons un dépôt à la boulangerie. Les derniers « bibs » sont à la boulangerie.

- Investissements et travaux

- La mairie vient de renouveler le contrat Eprimo pour deux ans
- Les classes sont équipées, chacune, de deux ventilateurs
- Investissements de 10 ventilateurs par la mairie
- Aménagement cabanon de la cour maternelle : armoire à changer
- Etagères dans la classe de Nathanaëlle Jossé : demande de 4 blocs de 3x2 étagères
- Tringles rideaux pour le meuble EPS dans la salle de motricité
- Ordinateurs pour la classe des CM
- Crochets dans les cours pour ranger correctement les bilboquets et autres jeux.
- Rideaux classe maternelle
- Puits de lumière dans le couloir maternelle
- Chaise adaptée pour Adam

3- Relation avec les parents et les partenaires de l'école

- Le café de la rentrée pour accueillir les familles le 1^{er} septembre

Nous renouvelons le café de la rentrée que nous avons proposé à la rentrée dernière. L'équipe enseignante a réfléchi

Voici les idées nouvelles :

- Dès 8h35 : Nathanaëlle est directement la classe pour accueillir les parents.

- Affichage avec des pancartes pour que les parents entrent dans les classes pour déposer les affaires des élèves pour visiter la classe.
- Des signalétiques avec des phrases « Je me sens bien dans mon école ».
- Mairie : présence pour répondre aux questions des inscriptions cantine. Préparation de flyers avec le site de la cantine mais aussi les subventions de la mairie pour l'école, les horaires de la mairie, le numéro de téléphone.
- Le café géré par des tierces personnes.
- Un stand cantine avec des signalétiques.
- Un stand ALSH
- Garderie : horaires, où s'adresser, ...

- Questions éventuelles des familles

1- Les élèves de maternelle pourraient-ils avoir une petite collation le matin, type jus de fruits ou bien un fruit de saison avec participation financière des parents ?

Concernant la proposition de mise en place d'une collation matinale en maternelle (fruit, jus de fruits, etc.), l'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas instaurer de collation systématique à 10 heures.

Cette décision s'appuie sur les recommandations du ministère de l'Éducation nationale publiées sur Éduscol, qui précisent que « la collation matinale à l'école n'est ni systématique ni obligatoire » et qu'« aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures ».

Dans ce cadre, l'école ne prévoit donc pas de mise en place d'une collation quotidienne financée par les familles. En revanche, des dégustations ou actions ponctuelles autour de l'alimentation, du goût ou des fruits de saison pourront être organisées lorsqu'elles s'inscrivent dans un projet pédagogique.

Pour les élèves qui arrivent très tôt à la garderie, il leur est proposé de manger un peu avant d'arriver en classe. Les enseignantes n'ont aucune remontée des élèves justifiant une mise en place d'une collation. Si cette collation est justifiée par un souci médical, elle ne pourra être mise en place que par le biais d'un PAI.

2- Pendant les fortes chaleurs : les élèves peuvent-ils apporter de la crème solaire dans leur cartable avec une étiquette et leur nom et prénom dessus ?

L'équipe enseignante accepte à condition que chaque élève se crème tout seul. L'école ne pourra être tenue pour responsable de la perte d'un tube ou d'une utilisation excessive de crème.

3- Les élèves de maternelle peuvent-ils apporter dans leurs cartable une gourde (isotherme) d'eau fraîche le matin ou le midi pour ceux qui rentrent à la pause du midi ?

Dans les classes de Mmes Luzu et Luzu-Dufourd, les élèves apportent déjà des gourdes, qu'elles soient isothermes ou pas, peu importe. Dans les classes de Mmes Jossé et Chaumont les élèves possèdent un verre pour pouvoir boire à n'importe quel moment de la journée.

4- Pendant les fortes chaleurs : serait-il possible d'avoir des ventilateurs dans toutes les classes et en priorité dans la salle de sieste ?

A l'annonce de la canicule, la mairie a très vite réagi en commandant 2 ventilateurs par classe. L'école les a reçus mardi.

5- Pendant les fortes chaleurs : les brumisateurs d'eau sont-ils autorisés à l'école ?

Les enseignantes ne souhaitent pas autoriser les élèves à posséder leur propre brumisateur. Dans chaque classe, les enseignantes « arrosent » régulièrement les élèves ou les élèves ont la possibilité de s'arroser lorsqu'ils en ressentent le besoin. De plus, la mairie a fait installer un brumisateur d'eau sur la cour de l'école, les élèves avaient la possibilité d'en profiter à différents moments de la journée.

- Remerciements

Remerciements aux parents élus d'être présents aux réunions.

L'APE pour toutes les actions menées.

La mairie d'être à notre écoute.

Les parents, en règle générale, pour leur présence et le temps pris pour les sorties et actions de l'école. Pour leur compréhension, leur bienveillance dans les contextes particuliers comme nous venons de vivre cette semaine.

Les parents agréés pour leur investissement.